

CONGRÈS DE BIARRITZ-BAYONNE

Paris, le 1^{er} décembre 1914.

Mon cher ami,

Le compte-rendu du Congrès des Sociétés savantes du sud-ouest qui s'est tenu à Biarritz en juillet-août dernier, publié par M. G. Lacombe dans votre dernier numéro, est intéressant, mais il est incomplet et quelques inexactitudes s'y sont glissées ; on dirait que votre collaborateur n'a pas assisté à toutes les séances et qu'il s'en est rapporté aux journaux locaux. Mais ces journaux eux-mêmes n'ont point donné la physionomie véritable du Congrès ; seule la *Petite Gironde* de Bordeaux a été bien renseignée. Faut-il regretter que le Congrès n'ait pas été divisé en sections ? je ne le pense pas, car il ne m'a pas paru que les assistants, fussent-ils gascons, basques ou béarnais ne prenaient pas un intérêt égal à toutes les communications dont deux ou trois seulement ont eu un caractère technique et spécial.

Toutes les communications annoncées n'ont pu être faites par suite de l'absence de leurs auteurs, celles, par exemple, de MM. Cazac, Labadie, Em. Cartailiac, Stiegelmann et d'autres encore. M. Yturbide a remplacé son mémoire sur le droit d'aînesse par un exposé de la situation politique et administrative du Labourd avant 1789. Plusieurs de ces communications ont été suivies de discussions très animées ; je rappellerai notamment celles sur l'étymologie du mot *Altabiscar* et sur la *couvade* qui ont eu lieu dans la matinée du 1^{er} août et à laquelle ont pris part MM. Colas, Léon, Adrien Planté, de Cardailiac et moi-même. Du reste, les séances de travail ont été au nombre de cinq et non de trois comme semble l'indiquer l'article de M. Lacombe.

Il a également oublié de mentionner les vœux très importants qui ont été émis par le Congrès à la fin de sa dernière séance



Urdax.

sur le rapport de M. P. Courteault, secrétaire général. Le premier demandait une réduction des tarifs postaux en ce qui concerne les épreuves et les imprimés scientifiques, le second proposait la création au Collège de France d'une chaire de langue basque et antiquités ibériennes, un autre tendait au classement comme monument historique de l'église curieuse de Bordagain, dans la commune de Ciboure, qu'un industriel voudrait aménager en casino, en y ajoutant des créneaux « qui lui donneraient un cachet ancien ».

Je ferai remarquer en terminant qu'il ne saurait y avoir entre ceux qui prennent part à des réunions scientifiques des divergences assez profondes de vues, d'appréciations et de goûts pour qu'ils ne se comprennent pas les uns les autres, quand ils parlent de sujets qui ont fait l'objet de leurs études particulières ; les basquistes et les gascons ont pris un grand plaisir à écouter MM. de Roquette Buisson, Ricaud, l'abbé Espagnat, l'abbé Gaillard, Louis Batcave dont les communications avaient surtout un caractère historique ; et les historiens ont entendu sans ennui M. A. Léon parler du verbe basque, et M. Bergey expliquer par des étymologies basques les noms topographiques des vallées pyrénéennes.

Veillez agréer, etc.

Julien VINSON.

